Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 1 (1905-1906)
Heft: 8

Rubrik: Mitteilungen

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

toujours le meilleur, tandis qu'au contraire vous ne pourrez pas assez soigner le bon exemple, afin d'en faire ressortir tous les avantages. Voilà un facteur dont n'a pas assez tenu compte notre zélé pionnier, M. Guillaume Fatio, dans son excellent opuscule sur « *Les plantes et l'esthétique des villes* » (publié par la commission de l'art public, Genève). Les mauvais exemples qu'il y donne ne laissent pas de produire un certain effet artistique, et font trop peu ressortir la laideur qu'ils devraient signaler. Avec le bon goût inné des «Welsches» on a reproduit là, d'une manière splendide, des sujets qui auraient mérité d'être traités en franches canailles. Ceci dit, et nous nous hâtons d'ajouter que ce petit défaut est celui de presque toutes les publications qui cultivent ce genre de polémique illustrée, il nous reste à louer bien haut les qualités éminentes de cet ouvrage. En termes chaleureux, l'auteur y plaide pour la verdure dans les villes, combat la mutilation insensée des arbres qui les ornent, travaille en un mot à la culture artistique des cités. Parmi ses revendications, aussi justes que nombreuses, il y en a une qui m'est particulièrement sympathique: celle où l'auteur demande la décoration des fontaines publiques avec des plantes vivantes. La société d'embellissement de la ville de Berne s'est chargée de ce soin depuis un bon nombre d'années et a remporté un succès d'approbation unanime. Elle va même plus avant, en encourageant par la distribution de primes annuelles la décoration des fenêtres des particuliers.

Un autre ouvrage, plus volumineux et de plus grande envergure, du même auteur, secondé par M. G. Luck, a paru à Genève (chez « Atar », S.-A.) sous le titre de: « *Ouvrons les yeux!* » Ouvrage important qui s'est donné la tâche de faire valoir les beautés et les particularités de notre architecture indigène, en divisant le pays en zones bien déterminées par le style qui les caractérise. Inutile de répéter ici ce qui a déjà été dit à la louange de cette œuvre, qui dénote avant tout un amour passionné du Beau de notre pays. Je m'en réfère pour de plus amples détails à mon article allemand.

« *La fleur et la ville* », de M. Georges de Montenach (édité chez Payot et Cie, Lausanne), est écrit en pleine communion d'idées avec notre Ligue et développe en termes spirituels la thèse déjà énoncée plus haut: la valeur esthétique de la plante dans l'embellissement de nos cités; c'est un excellent ouvrage que son prix très réduit prédestine à la propagande. Un autre ouvrage: « *Nos arbres* », par Henry Correvon à Genève, d'une tendance analogue, bien qu'il embrasse un domaine plus vaste, vient de paraître dernièrement (chez « Atar » Genève). Au lieu de l'analyse que cet ouvrage mériterait, qu'on me permette simplement de citer quelques mots de sa préface, de la plume de M. Paul Robert, qui caractérisent l'œuvre bien mieux que je ne saurais le faire. M. Robert dit entre autres : « Parmi ces hommes vaillants qui se sont consacrés à la défense du Beau, non par intérêt personnel, mais par amour, l'auteur de ce livre s'est conquis une place à part. Il a aimé les plantes et a travaillé de toutes ses forces à les préserver d'un vandalisme sordide. Il veut bien aujourd'hui nous initier aux merveilles de la flore arborescente, afin que nous les aimions à notre tour, et que nous apprenions à les traiter avec plus d'égards, de respect, d'intelligence.

« Qu'il soit béni pour cet effort! Puisse-t-il recueillir, comme récompense de son dévouement, la joie d'avoir prévenu quelques crimes de lèse-nature, qui seront toujours des crimes de lèse-humanité... etc. » Il ne nous reste rien à ajouter, nous ne pouvons que joindre nos vœux à ceux de M. Robert.

M. Henri Baudin a, lui aussi, publié une petite brochure: « *L'enseigne et l'affiche* » (chez « Atar », Genève), dont nous pouvons nous féliciter. En ce moment où la guerre est déclarée à la prétention répugnante de la publicité affichée, cet opuscule peut nous être d'un précieux secours, car il démontre à l'évidence qu'on peut faire mieux; que les vieilles enseignes étaient fort belles et artistiquement conçues, sans manquer pour cela de remplir leur office purement pratique, d'attirer les regards, d'être en somme une réclame, mais quelle réclame ? — Alléchante, prévenante, satisfaisante à tous les points de vue. L'auteur nous montre ce qui était et ce qui est, et même chez les plus grands adversaires de nos tendances, des images comme celles des pages 65, 82, 91, 95 (pour ne citer que celles-là) ne manqueront pas leur effet, car elles montrent jusqu'à quel point la rage d'afficher peut détériorer et avilir les plus belles places de nos villes.

Mentionnons encore les « *Chansons rustiques* » de Mme Burnat-Provins (chez Säuberlin & Pfeiffer, Vevey). Il n'est pas de notre ressort de parler de la valeur littéraire des petits poèmes que renferme ce livre. Si nous le citons ici, c'est pour faire remarquer les vignettes dont l'auteur a agrémenté son livre, et qui sont autant de reproductions d'ornements d'ustensiles valaisans. L'on y trouve des choses originales et belles dans leur simple naïveté. Cette constatation me suggère bien des idées sur l'ornementation des livres en général, mais j'espère en parler une autre fois d'une manière plus spéciale, car là aussi une tâche nous attend, celle de la vivification esthétique des métiers indigènes. Qu'il suffise pour aujourd'hui d'exprimer le souhait, que l'exemple donné par Mme Burnat-Provins trouve beaucoup d'imitateurs parmi les auteurs et les éditeurs. *C. A. Loosli.*

MITTEILUNGEN

Beitritt des Zürcher Ingenieur- und Architekten-Vereines zum Heimatschutz. Der Zürcher Ingenieur- und Architekten-Verein beschloss in seiner Sitzung am 7. November nach Anhören eines Referats von Dr. C. H. Baer über die «*Berechtigung una Möglichkeit eines Heimatschutzes*» einstimmig, der schweiz. Vereinigung für Heimatschutz beizutreten.

Für das Charnadürasprojekt der Berninabahn. Der Sommerkurverein in St. Moritz hat auf seiner letzten Generalversammlung beschlossen, 30000 Fr., zahlbar in sechs Jahresraten von je 5000 Fr., als Beitrag an das Charnadürasprojekt der Berninabahn zu leisten.

Ausstellung bündnerischer Künstler in Chur. Im Oberlichtsaal des Rhätischen Volkshauses zu Chur fand vom 11. bis 25. November eine gut beschickte und zahlreich besuchte Ausstellung von Werken bündnerischer Künstler statt, die vom *Bündnerischen Kunstverein* und von der *Bündnerischen Vereinigung für Heimatschutz* veranstaltet worden war.

Volkstümliche Kunst. Ansprechende Bilder von der Eigenart des Kantons Wallis geben drei vom Kunstmaler *François Gos*, einem Sohne des Meisters Albert Gos, in Clarens gezeichnete Kunststeindrucke, die soeben bei Säuberlin & Pfeiffer in Vevey erschienen sind. Es sind schlichte Naturausschnitte, ein Holzkreuz vor rotglühendem Abendhimmel, eine Bergkapelle im Schnee, eine schwarzbraune Berghütte am steilen Abhang, die aber gerade in ihrer Einfachheit eine umso eindringlichere Sprache reden. Die Bilder, denen weiteste Verbreitung zu wünschen ist, sind wohl als Wandschmuck gedacht und zu mässigen Preisen zu beziehen. Nach und nach beabsichtigt der Künstler eine Menge schweizerischer Gegenden in gleicher Weise zur Darstellung zu bringen, die dann so recht im Volke gehen sollten, damit sich auch die einfachste Schweizerstube für wenig Geld mit Schweizerbildern schmücken könne. Ein Gedanke, dem man nur äusserst sympathisch gegenüberstehen kann.

Redaktion: Dr. C. H. BAER, Prof. Dr. PAUL GANZ, Zürich und Basel.

VEREINSNACHRICHTEN

Schweizerische Vereinigung für Heimatschutz. Vorstandssitzung vom 27. Oktober 1906 im Zunfthaus zu Saffran, Zürich. – Der Vorstand beschliesst den I. Jahrgang der Zeitschrift mit der Dezembernummer zu beenden. – Er beschliesst, eine bessere Organisation der Mitgliederkontrolle durchzuführen. – Ferner wird beschlossen, die schweizerische Vereinigung für Heimatschutz in das schweizerische Handelsregister eintragen zu lassen. – Zu einer Konferenz mit den Vertretern der schweizerischen Gesellschaft zur Erhaltung historischer Kunstdenkmäler werden der Herr Obmann Reg.-Rat Burckhardt-Finsler und Herr Professor Ganz delegiert.

Traktanden: Kommission zum Schutze der Naturdenkmäler. – Eisenbahn Saas-Fée. – Schlachthaus in Châtelard. – Kapelle auf der Göschenenalp. – Eisenbahnübergang bei Territet. – Eingaben F. Déchelette, Hoffmann-Krayer in Basel, Wassmut in Livorno. *H.*

Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque. *Séance du Comité de la Ligue* le 27 octobre à l'abbaye du Saffran, à Zurich. – Le Comité décide que le bulletin termine sa première année à la fin de l'an 1906. – Le caissier et le secrétaire sont chargés de préciser le règlement du contrôle des membres. – On décide que la Ligue sera inscrite dans le registre du commerce suisse. – Le président, M. le conseiller d'Etat A. Burckhardt, et M. le professeur Ganz sont chargés de conférer avec les représentants de la Société suisse des monuments historiques.

Ordre du jour: Commission pour la protection des monuments naturels. – Le chemin de fer de Saas-Fée. – Les abattoirs à Châtelard. – La chapelle à la Göschenenalp. – Le passage à niveau de Territet. – Motions F. Déchelette, Hoffmann-Krayer à Bâle et Wassmut à Livourne. *H.*

Dritte Liste der Gründungsbeiträge,
die dem Vorstand der S. V. f. H. zur Verfügung gestellt wurden.

Herr	Pfarrer Th. Goldschmid, Pfäffikon (Zürich)	Fr. 100.—
„	Architekt Emil Vogt, Luzern	„ 10.—
„	J. Oberholzer, Fabrikant, Wald	„ 20.—
„	Charles Frédéric Müller, Genève	„ 15.—
„	Chanoine G. de Courten, St. Maurice	„ 6.—
„	Martin Brunner, stud. gym., Frauenfeld	„ 5.—
„	Peter Conrad, stud., Aarau	„ 4.—
„	Emil Wyss, Gartentechniker, Solothurn	„ 5.—
„	Architekt E. Höllmüller, St. Gallen	„ 10.—
„	Jak. Giezendanner, Gemeinderatsschreiber, Bütschwil	„ 5.—
„	Architekt Th. Jucker, Heimiswil, (Bern)	„ 20.—
		Fr. 200.—
	Erste Liste, Heft III., 15. Juli 1906	„ 1.106.—
	Zweite Liste, Heft IV., 15. August 1906	„ 192.—
	Zusammen	Fr. 1,498.—

Wir danken auch für diese freundlichen Zuweisungen unseren oben genannten Freunden aufs wärmste. *Der Vorstand der schweiz. Vereinigung für Heimatschutz.*

En remerciant bien cordialement nos amis susnommés, nous demandons à Monsieur et Madame A. Curtis à Paris, la permission de leur exprimer encore publiquement notre reconnaissance pour le généreux don de Frs. 500, fait à notre Ligue l'année dernière lors de sa fondation. *Le Comité central.*

SCHLUSS DES ERSTEN JAHRGANGS — FIN DE LA PREMIÈRE ANNÉE